L'Université Laval

Vol. XVI. Saint-Boniface, Manitoba, 7 Juillet 1887 No. 38.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

CAVELIER DE LA SALLE.

La belle pièce de poésie suivante a été composée et déclamée par M. Louis Fréchette en l'honneur du Cavelier de la Salle, le jour de l'inauguration de la statue du héros normand à Rouen, France :—

Son âme avait la soif des grandes aventures.
Il tenait par la race à ces hautes natures
Qui de l'humanité sont les porte-flambeaux,
Mais dont, souvent aussi, la pierre des tombeaux
Marque lugubrement l'âpre route des âges.
Ceux-là, trompés d'abord par d'éclatants présages,
Peuvent, lutteurs vaincus d'un combat surhumain,
Voir la fatalité leur barrer le chemin
Au moment de toucher à la palme suprême......
Ecrasés sous leur tâche, ils triomphent quand même :
Leur œuvre, dont le fruit ne peut s'anéantir,
En sacrant le héros, sait survivre au martyr!

Il se nommait Robert Cavelier de La Salle.
Dejà l'esprit hanté par l'ombre colossale
De Cartier, jeune encore il fuit le sol normand
Pour notre Canada, cher pays inclément
Qu'alors les plus hardis n'abordaient qu'avec crainte,
Il rêve d'embrasser le globe en son étreinte,
De consacrer sa vie à d'immortels travaux,
Et, ravissant aux mers des continents nouveaux,
—Miracle de courage et de persévérance,—
De donner à lui seul un empire à la France!

A som ambition rien ne semble trop grand.
En remontant les flots perdus du Saint-Laurant,
Il veut réaliser ce projet chimérique :
Arriver jusqu'en Chine à travers l'Amérique.

C'est tout un monde étrange, insoumis, menaçant,
Qu'il lui faut conquérir et dompter en passant.
Où sont ses bataillons? Quelles sont ses ressources?
Qui le dirigera dans ses lointaines courses?
Pour franchir ces déserts—Solitudes sans fin
Où l'attendent le froid, les fatigues, la faim,—
Ces lacs tempétueux, ces pics inabordables,
Ces repaires peuplés de hordes formidables,
Ces abîmes sans fond, ces tragiques forêts
Pleines de pièges sourds et de mornes secrets;
Qui soutiendra l'espoir en son âme meurtrie?
—Une seule pensée, un seul mot : la Patrie!

L'impossible, à ce nom, pour lui n'existe point......
Le mousquet à l'épaule et la pagaie au poing,
En route!—Et devant lui, de l'aube au crépuscule,
Le vaste horizon s'ouvre et le désert recule.
Perçant les noirs fourrés où le sombre Iroquis
Guette l'envahisseur, la main sur son carquois,
Il va. Des lacs géants, rivaux des mers geantes,
Le menacent en vain de leurs vagues beantes;
Au chant du *Te Deum* il lance le *Griffon*,
Et, colosse vaincu, l'Ontario profond
Voit le premier haut-bord se cabrer sur son onde.
Il avance, il découvre, il colonise, il fonde.
Au loin derrière lui, dans le bruit des rameurs,
Du Niagara grondant s'éteignent les clameurs;
Il avance toujours. Monotonie immense,
Où la plaine finit, la forêt recommence.
C'est partout l'inconnu, partout l'illimité,
Dans leur hideur farouche et leur sublimité!

Enfin, de Jolliet la trace encor recente
Le conduit sur la rive où, nappe incandescente,
Dans son lit sablonneux, le grand Mississipi
Déploie en serpentant son long cours assoupi.
Alors—universelle erreur géographique—
La Salle croit tenir son rêve :—" Au Pacifique!
Dit-il. Ceci n'est pas un fleuve, c'est un pont
Que Dieu jette entre nous, la Chine et le Japon.
En avant donc! Et si nous gagnons la bataille,
Nous aurons découpé le monde à notre taille!"

Et le hardi coureur d'aventures partit,
Trouvant presque, à son gré, le monde trop petit.

O doigt divin! bien loin des grands pays d'Asie
Qu'il cherchait, sous des cieux vibrants de poésie,
Que parfument l'orange et le magnolia,
Doux paradis perdu que la France oublia,
Dans un berceau de fleurs, de mousses, de lianes,
C'est vous qu'il découvrit, vierges Louisianes?
Et puis, la mer! la mer! le beau golfe du Sud!
Ecroulement fécond d'un grand rêve déçu!

Poëtes, haut les cœurs!...Les Muses ont des rides;
Changez vos luths! Le vrai jardin des Hespérides
Vous tend ses rameaux verts par le temps rajeunis,
Tout chargés de fruits d'or de parfums et de nids.
Apollon s'exilait; ces féeriques asiles,
Ces bois harmonieux et ces flottantes iles,
Bouquets bercés au flot du grand Meschacébé,
C'est un temple plus neuf offert au dieu tombe.
De poëmes en fleur un essaim se révèle,
Plein de jeunes frissons et de fraicheur nouvelle;
Adieu le faux éclat des idylles d'antan!
La légende moderne au corsage tentant,
Ouvrant l'aile au milieu de blanches silhouettes,
Prend son vol sur ces bords...Haut les cœurs, ô poëtes!...
Et La Salle, charmé, contemple souriant
Cet Eden où viendra rêver Chateaubriand!

Plus tard, sur des vaisseaux de France—triste épreuve!—
La Salle cherche en vain la bouche du grand fleuve.
Battu par la tempête, envié d'un jaloux,
—Les lions sont parfois tracassés par les loups.—
Entouré de périls qu'il brave tête haute,
Avec deux cents colons il se jette à la côte.
Pour atteindre son but, il veut tout affronter;
Deux ans contre le sort on le voit s'arc-bouter,
Et corps à corps lutter avec l'inexorable.
Révoltes, guet-apens, misère inénarrable,
L'Indien au dehors, les fièvres au dedans,
La trahison dans l'ombre ouvrant ses yeux ardents,
Tous les malheurs sur lui viennent fondre avec rage.
Presque seul contre tous, il tient tête à l'orage,
Jusqu'à ce que, pour vaincre, il n'ait plus qu'un recours :
Franchir le continent pour chercher du secours.

Il part. Des noirs bayous côtoyant les rivages,
A travers les grands bois ou les pampas sauvages,
La savane fangeuse ou le sable mouvant,
Sur un sol ennemi, sous un ciel énervant,
Il marche, il marche encore, sans un mot qui console,
N'ayant que deux amis : son chien et sa boussolle.
Il revoit l'Arkansas, le lointain Missouri,
L'Illinois méandreux et l'Ohio fleuri,
Le blond Mississipi, tous ces sillons immenses
Gù son bras a jeté d'immortelles semences;
Et c'est le cœur encore à son œuvre acharné,
Que le héros, malade, errant, abandonné,
Tombe, le crâne ouvert par la balle d'un traître.
Il expire; et la main pieuse d'un vieux prêtre
Plante une branche en croix sur sa fosse...en quel lieu?
Hélas! c'est le secret du désert et de Dieu.

Dors en paix, ô La Salle! en ta tombe perdue.
Ta conquête sans prix, un soldat l'a vendue;
Le Saint-Laurent, déjà dès longtemps déserté,
A dû d'un roi sans cœur payer sa lâcheté;
Abandonnée aussi l'héroïque Acadie;
Le vieux drapeau français, qui dans ta main hardie
Avait porté si loin son éclat triomphal,
S'est incliné devant un orgueilleux rival;
Son vol ne plane plus au ciel du nouveau monde......
Mais son ombre, en passant, ne fut pas inféconde.
Sur ce sol où couvaient toutes les libertés,
Des germes pleins de force après lui sont restés.
Ces germes ont produit une race fidèle
Qui, ravie à la France, a su garder loin d'elle,
Ainsi qu'un legs pieux à jamais vénéré,
Sa mémoire, sa langue et son culte sacré.
C'est un arbre robuste, aux racines vivaces,
Qui, cramponné d'abord à toutes les crevaces,
Balance désormais, au vent du ciel serein,
Les mille et un rameaux de son tronc souverain.
Sa force et sa fierté, ses fruits et son ombrage,
C'est à vous qu'on les doit, ô Français d'un autre âge,
Phalange de martyrs et de héros chrétiens,
Des grands projets de Dieu si longtemps les soutiens,
Et dont La Salle en lui résume la légende.

... Donc, gloire à toi, Rouen, noble cité normande!
Dresse une fois de plus ton beau front triomphant,
Car—hommage sublime à ton illustre enfant—
Sous tes antiques murs, dans un transport lyrique,
S'embrassent aujourd'hui la France et l'Amérique.

LOUIS FRÉCHETTE.

L'ACADEMIE PROVENCHER.

La distribution des prix à l'Académie Provencher a eu lieu vendredi dernier; nous avons eu le plaisir d'assister à cette intéressante séance, et aujourd'hui nous ne serons que l'interprête de ceux qui étaient présents en donnant un mot d'éloge à celles qui dirigent cette maison.

La salle de l'examen était littéralement remplie par les parents et les amis de l'éducation. Monsieur le Curé de Saint-Boniface présidait accompagné du Rév. Père Maisonneuve, O.M.I., du Rév. Père Lory, S.J., et de M. l'abbé George Dugast. Nous avons remarqué son honneur le Juge Dubuc, M. T. A. Bernier, surintendant de l'éducation, M. le Consul Américain et nombre de citoyens de Saint-Boniface

L'Académie Provencher tenue par les Révérendes Sœurs Grises, est fréquentée par 157 enfants. L'assistance à la classe durant l'année a été d'une régularité admirable. Sur ce nombre d'enfants, trente n'ont pas manqué un seul jour, et il n'y a eu que des absences insignifiantes à enregistrer pour les autres. Cette assiduité à suivre les classes est un éloge pour les parents et pour les enfants: ils prouvent par là leur estime pour l'éducation, et c'est en même temps un éloge pour les RR. Sœurs qui ont su inspirer à ces enfants un tel amour de l'étude et du travail. L'examen d'ailleurs, a prouvé amplement que chaque élève avait étudié par amour du devoir et non par crainte des châtiments. Toutes les réponses aux questions étaient promptes et fermes.

A l'instruction donnée aux enfants les RR. Sœurs se sont appliquées à joindre la bonne éducation, sans laquelle l'instruction brille peu. Tous les assistants ont remarqué avec satisfaction les manières gracieuses que les maîtresses ont su faire prendre à chacun de ces enfants. Il faisait vraiment plaisir de voir tous ces petits bons-hommes manœuvrer sur le théâtre avec une aisance et une élégance qu'on ne trouve pas toujours, même chez ceux qui ont terminé un cours d'études. Pour obtenir ce résultat il a fallu beaucoup de travail et de patience. Rien de plus charmant qu'un petit enfant qui se présente sans timidité et qui salue avec grâce, son instruction alors acquiert un double prix.

Cette bonne éducation nous la trouvons chez les élèves de l'Académie Provencher, et nous ne pouvons trop en remercier celles qui se dévouent à la donner.

Le drame, la découverte de l'Amérique par Colomb, a été rendu avec un fin et un naturel charmant; beaucoup mieux qu'on ne peut l'attendre des enfants de cet âge.

A la fin de la séance, M. le Curé a remercié en quelques mots les RR. Sœurs pour leur dévouement, les parents et les enfants pour leur bonne volonté, et a souhaité à ces derniers heureuses vacances et ponctualité au retour.

Voici la liste des prix :

Prix d'exactitude à servir la Sainte Messe, donné par le Révérend M. A. F. Dugas, curé, à MM. François Désourdis, Rodolphe Leclair, Joseph Désourdis, Siméon Dusseault.

4ÈME DIVISION.

Assiduité, jours pleins, Joseph Ferland, Arthur Cusson, Rosario Germain. François Désourdis, Joseph Désourdis, Uldéric Trudeau, Rodolphe Leclair, Aimé Cinq-Mars.

3ÈME DIVISION.

Rodolphe Feriand, Alfred Bédard, Albert Germain, Pamphile Laurendeau, Joseph Sioux, Henri Beaudin, Auguste Bernier, Alexandre Marion, Siméon Dusseault, William Kittson, Napoléon Péloquin, Albert Drouin.

1ÈRE DIVISION.

Eugène Germain, Félicien Dusseault, Lucien Létourneau, Maurice Camyré, Andrew McDermot.

Prix de politesse, (donné par la Rèvde. Mère Supérieure) à François Désourdis.

PRIX LIBÉRAUX.—4ÈME DIVISION.

Palmare—Delphis Laneuville, prix d'excellence; Rosario Germain, d'instruction religieuse; Uldéric Trudeau, d'application générale, (ce prix est donné par M. le Surintendant d'Education); Arthur Cusson, de bonne conduite; Aimé Cinq-Mars, de politesse; François Désourdis, de diligence; Joseph Désourdis, d'écriture: Rodolphe Leclair, calcul mental.

3ÈME DIVISION.

Joseph Sioux, prix d'instruction religieuse; Albert Germain, d'application générale; Zénophile Carrière, de chant; John Ramsey, de bonne conduite; Alfred Bédard, de calcul.

3ÈME DIVISION.

Siméon Dusseault, prix d'instruction religieuse; Marius Cinq-Mars, d'application générale; Napoléon Péloquin, de politesse; Marius Cinq-Mars, de diligence.

Michel Vaudry, prix de conversation anglaise; Alexandre Marion, prix d'écriture; Alphonse Masse, prix de prévenance.

2ÈME DIVISION.

Noël Bernier, prix d'application générale; Antonin Dubuc, de bonne conduite; Arthur Lavallée, de calcul.

1ÈRE DIVISION.

John Gingras, prix d'instruction religieuse; Alphonse Morin, d'application générale; David Joyal, de bonne conduite; Lucien Létourneau, de politesse; Maurice Camyré, de conversation anglaise; Eugène Germain, de calcul; Andrew McDermot, d'éciture; Joseph Robert, d'application; Adélard Picard, de diligence.

4ÈME DIVISION.

Cours français—Delphis Laneuvillé, 1er prix d'orthographe, de grammaire, d'analyse, d'histoire sainte, de connaissances utiles, de catechisme et d'arithmétique.

Rosario Germain, 1er prix de lecture, de grammaire, de connaissance utiles, le 2ème de géographie et d'arithmétique.

Arthur Cusson, 1er prix d'arithmétique, de géographie, d'écriture et de catéchisme.

Rodolphe Leclair, 1er prix d'application, de lecture, de géographie, de connaissances utiles et d'arithmétique.

François Désourdis, 1er prix de lecture, d'écriture, d'histoire sainte, de catéchisme, de connaissances utiles, et un 3ème d'arithmétique.

Uldéric Trudeau, 1er prix de lecture, d'écriture, d'histoire sainte, de catéchisme, et un 2ème d'arithmétique.

Joseph Désourdis, 1er prix de diligence, d'orthographe, de lecture, de catéchisme, et un 2ème de géographie.

Aimé Cinq-Mars, 1er prix de lecture, de lecture, de géographie, de catéchisme, et un 2ème de connaissances utiles.

Joseph Ferland, 1er prix de lecture, 2ème de catéchisme et de connaissances utiles.

Napoléon Lemay, 2ème prix de lecture et de catéchisme, et 3ème de connaissances utiles.

3ÈME DIVISION.

Cours français.—Albert Germain a mérite un 1er prix de grammaire, de lecture, de catéchisme, d'histoire sainte, de connaissance utiles et d'arithmétique.

Joseph Sioux, a mérité un 1er prix de catéchisme, de lecture, de grammaire, de géographie et de connaissances utiles.

Zénophile Carrière, a mérité un 1er prix de catechisme, de lecture, de géographie; un 2ème, d'histoire sainte et de connaissances utiles.

Alfred Bédard, a mérité un 1er prix de catéchisme, d'arithmétique; un 2ème, de lecture et un 3ème d'écriture.

John Ramsey, a mérité un 1er prix de catéchisme, de lecture et un 2ème de grammaire.

Henri Beaudin, a mérité un 1er prix d'arithmétique, et un 2ème de grammaire.

Albert Rousseau, a mérité un 1er prix d'application, de catéchisme, de lecture, et un 2ème, de grammaire.

Pamphile Laurendeau, a mérité un 1er prix d'application, de catéchisme, de lecture, un 2ème de grammaire et d'arithmétique, et le 3ème, d'histoire sainte.

Auguste Bernier, a mérité un 2ème prix de grammaire et de lecture, et un 3ème d'arithmétique.

Rodolphe Ferland, a mérité un 2ème prix de connaissances utiles, et un 3ème, de lecture.

Pierre Grenon, a mérité un prix de catéchisme et d'histoire sainte.

Eusèbe Garneau, a mérité un prix de lecture française.

David Hogue, a mérité un prix de lecture et d'epellation.

3ÈME DIVISION, 2ÈME SECTION.

Cours français.—Siméon Dusseault, a mérité un 1er prix d'orthographe, de lecture, de connaissances utiles, de géographie et d'arithmétique.

Marius Cinq-Mars, a mérité un 1er prix de catéchisme, d'orthographe, de lecture et de géographie.

Louis Joyal, a mérité un 1er prix de catéchisme, de lecture et d'arithmétique.

Napoléon Péloquin, a mérité un 1er prix de catéchisme, d'histoire sainte, et un 2ème d'orthographe.

George Joyal, a mérité un 1er prix de lecture, d'histoire sainte, et un 2ème de catéchisme.

Michel Vaudry, a mérité un 1er prix d'ortographe, d'arithmétique, et un 2ème, d'histoire sainte.

Cléophas Bernard, a mérité un 2ème prix de catéchisme, d'histoire sainte, et un 3ème, de lecture.

Achille Rousseau, 1er prix d'orthographe et d'arithmétique.

Alexandre Marion, 1er prix de lecture et 2ème d'histoire sainte.

Edouard Coutu, 2ème prix de lecture.

Joseph Joyal, 2ème prix de catéchisme et d'histoire sainte.

Louis Lévêque, 2ème prix de lecture.
Pierre Martin, 2ème prix de catéchisme.
Louis Lessard, 2ème prix de lecture.
Saül Milord, 2ème prix de lecture.
Elzéar Gauthier, 2ème prix de catéchisme.
Ulric Lambert, 2ème prix d'arithmétique.
Alphonse Masse, 2e prix d'arithmétique.

2ÈME DIVISION.

Cours français—Arthur Lavallée, 1er prix de lecture, de catéchisme et d'arithmétique.

Antonin Dubuc, 1er prix de catéchisme, de lecture et d'histoire sainte.

Noël Bernier, 1er prix d'histoire sainte; 2ème de lecture et de catéchisme.

William Kittson, 2ème prix d'écriture et de lecture.

William D'Eschambeault, 1er prix d'arithmétique et de lecture.

Albert Drouin, 2ème prix de lecture.

Hormisdas Leblanc, 2ème prix de catéchisme.

Eugène Lévêque, 1er prix de lecture.

William Sangster, 2ème prix de lecture.

Fernando Lavallée, 3ème prix d'arithmétique.

Edmond Desgagniers, 3ème prix de lecture.

Joseph Gauthier, 2ème prix de lecture.

1ÈRE DIVISION.

Cours français.—Prix de catéchisme: Charles Auguste Lambert, Arthur Carrière, Arthur Parent, Elie Gagnier, Adélard Picard, Alfred St. Laurent, Oscar Masse, Joseph Lambert.

Prix de connaissances utiles: David Joyal, Chrysostôme Letendre, Alexandre Lessard, Zotique Rodrigue, Roméo Talbot.

Prix d'écriture: Aimé Fournier, Joseph Lévêque, Charles Forcier, Ulric Ménard.

Prix d'arithmétique: Emile Duplessis, William Lessard, Joseph St. Jean, Charles Porter, Zénophile Ménard.

Prix de lecture: François-Xavier Gosselin, George Beaubien, Albert Parent, David Guichon, Alphonse Guichon, William Daigneault, Calixte Fournier, Albert Fournier, Louis Desganier.

Prix d'épellation: Zotique Lavoie, Achille Hogue, Arthur Turenne, Philippe Lambert, Harvey Buron, Raoul Lambert, Roméo Chénier, Hector Germain, Henry Grenon, Joseph Chamberland, Edmond Kittson, Albert Letendre, Joseph Leblanc.

Autre prix d'épellation: Léonide McDermot, Camile Dussault, Léon Ferland, Paul Turenne, Narcisse Talbot, Joseph Ménard, Johny Chamberland, Joseph Beaubien, Joseph Mondor, Jules Jolau, George Hearn, Albert Lecours, John Mondor, Eddie McKoff, Albert Dubuc, Alfred Bernier, Henri Poitras.

4ÈME DIVISION—ENGLISH COURSE.

1st prize for reading, grammar, parsing and english conversation, Rosario Germain

1st prize for reading, grammar and translation, Delphis Laneuville.

1st prize for translation and 2nd for reading and english translation, Rodolphe Leclair.

1st prize for reading, translation and 2nd for grammar, Joseph Désourdis.

2nd prize for reading, translation and english conversation, Uldéric Trudeau.

1st prize for reading and 2nd for grammar and translation, François Désourdis.

2nd prize for reading and translation, Aimé Cinq-Mars.

2nd prize for reading, Joseph Ferland.

A prize for grammar, Arthur Cusson.

A prize for translation. Napoléon Lemay.

3RD DIVISION.—ENGLISH COURSE.

1st prize for reading, translation, grammar and english conversation, Albert Germain.

1st prize for translation, grammar, parsing and english conversation, Joseph Sioux.

1st prize for english conversation, reading and translation, John Ramsey.

1st prize for grammar and translation, Zénophile Carrière.

2nd prize for reading and translation, Albert Rousseau.

2nd prize for reading translation, Henri Beaudin.

2nd prize for translation and 3rd for english conversation, Alfred Bédard.

2nd prize for reading, Rodolphe Ferland.

2nd prize for reading and translation, Pamphile Laurendeau.

3rd prize for reading, A. Bernier.

3rd prize for reading and grammar, Pierre Grenon.

SECTION THE 2ND.—ENGLISH COURSE.

1st prize for reading, Michel Vaudry.

1st prize for translation, Siméon Dusseault.

2nd prize for translation, Achille Rousseau.

2nd for reading, Louis Joyal, Marius Cinq-Mars, Alexandre Marion.

2ÈME DIVISION.—ENGLISH COURSE.

1st prize for spelling, Napoléon Péloquin.

2nd prize for spelling, Antonin Dubuc, Noël Bernier, Arthur Lavallée.

1ST DIVISION—ENGLISH COURSE.

Reading—John Gingras, Maurice Camyré, Lucien Létourneau, R. Joseph Robert, Alphonse Morin, Eugène Germain, Arthur Hearn.

Spelling—Edward Turenne, Hormisdas Hogue, Félicien Dusseault, Joseph Buron Andrew McDermot.

Le Manitoba.

Jendi, 7 Juillet 1887.

LA RECOLTE.

Les nouvelles qui continuent à nous arriver de la campagne relativement à la récolte sont de plus en plus favorables Jusqu'ici la température a été exceptionnellement bonne ce qui nous fait prévoir une moisson exceptionnellement abondante.

En 1886 le nombre total d'acres en culture était de 633,105 et cette année de 636,295, l'augmentation serait peu considérable si plus de terrains n'étaient, cette année, réservés pour les paturages comme l'annonce l'impulsion qui a été donnée à l'industrie laitières dans ces derniers temps. D'après le rapport du département de l'agriculture, il y a eu 432,693 acres d'ensemencées en blé, soit 47,693 acres de plus que l'an dernier; l'augmentation est générale dans tous les districts de la province. La semence de l'avoine et de l'orge, au contraire, a un peu diminué, la première de 5,854 et la seconde de 13,455. La semence des légumes a été à peu près la même.

Enfin nous espérons que le rendement de tout ce qui a été mis en terre sera le meilleur que nous aurons encore eu, ce qui n'est pas peu dire. Si, à une bonne récolte vient s'ajouter la bonne fortune de vendre à des prix raisonnables, nous remercierons le ciel d'avoir couronné les efforts de nos courageux cultivateurs.

LA PREMIERE PELLETEE DE TERRE.

La première pelletée de terre sur le chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge a été enlevée samedi après-midi au Fort-Rouge, à environ deux milles et demi de l'Assiniboine. L'hon. M. Norquay présidait à la cérémonie, et il a prononcé une harangue au cours de laquelle il dit que les si choses en étaient arrivées à cette phase ça n'avait pas été faute de beaucoup d'obstacles; il dit aussi qu'il entendait n'employer que des moyens constitutionnels en poussant l'entreprise. Il fut suivi par le maire de Winnipeg, M. Jones; l'hon. M Hamilton, procureur-général, l'hon. Dr Wilson, ministre des travaux publics, MM. Brock, Whitla et Ashdown, de Winnipeg.

L'on ne peut, sans avoir assisté, se faire une juste idée de l'intérêt que toute la population a manifesté à cette occasion. Là-bas, sur le terrain, malgré la chaleur accablante et la distance, il y avait une foule énorme. C'est donc dire que ce projet de chemin de fer, n'est pas comme on l'a prétendu à Ottawa, l'œuvre de quelques politiciens turbulents. En faisant cet avancé on s'est trompé du tout au tout; notre population est unamine à exiger que notre province ne soit pas desaffranchie et nous y allons avec résolution: les travaux sont commencés et seront poussés avec vigueur jusqu'à complétion entière.

LES EXCURSIONNISTES.

Le parti d'excursionnistes venant en grande partie de la province de de Québec, nous est arrivé dimanche dernier. Nombre de citoyens de notre ville s'étaient portés à leur rencontre à Winnipeg.

Parmi les excursionnistes nous avons remarqué le Rév. Père Nolin, S.J., M. l'abbé Beaudry, M. l'abbé Jutras, frère du curé d'Emerson; M. le Dr Despars, frère de M. H. F. Despars, de cette ville; M. Mailhot, père de M. J. E. Mailhot, de Selkirk, M. Pelletier, beau-frère de M. E. Prieur, de cette ville; deux MM. Fortin, frères de M. George Fortin, de Winnipeg; M. Mousseau, frère de M. Mousseau, de Lorette; MM. Rémillard et R. Manaigre, de Saint-Cuthbert, Qué., parents de M. Manaigre, de Lorette; M. Alex. Gervais, de Berthier; M. Gauthier, de Saint-Pie de Bagot, père de Mme Kéroack, de cette ville; M. I. Proulx, aussi de Saint-Pie, M. Magnan, MM. P. et A. Jutras, de Nicolet, etc., etc.

La plupart de ces visiteurs sont partis pour la campagne; afin de juger des avantages que peuvent leur offrir nos terres, car nous l'avons constaté avec plaisir, le plus grand nombre est venu avec l'intention de se fixer parmi nous.

Nous espérons que cette première excursion sera suivie de plusieurs autres; ces voyages d'exploration au Nord-Ouest, par les habitants des vieilles provinces, surtout ceux de la province de Quebec, auront pour résultat immédiat d'en détourner beaucoup de la voie des Etats-Unis, et conséquemment fera prospérer l'œuvre si importante de la colonisation.



M. JOSEPH BURKE, DEPUTE DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER.

M. Burke est fils de M. Joseph Burke, de Saint-Jean Port-Joli, Québec. M. Burke, père, était originaire du comté de Galway, Irlande, de même que sa mère, Mary Comeford. M. Burke est ainsi d'origine irlandaise. Il naquit à Saint-Jean Port-Joli, Québec, le 12 novembre 1853, et suivit un cours d'étude au Collége de Ste. Anne La Pocatière. Il étudia le génie civil pendant deux années à l'Université McGill. Il fut reçu arpenteur des terres de sa province natale en 1874. En 1880, il vint s'établir à Manitoba où il suivit sa profession avec succès, durant trois années. Il partit à Saint-Charles, Man., une maison d'affaires qui existe encore sous la raison de H. Burke. En 1872, M. Burke, obtint un certificat de deuxième classe de l'école militaire de Montréal, et fut nommé lieutenant de la compagnie No. 4 du 61ème bataillon de Québec, avec lequel il fut appelé à repousser l'invasion fénienne. En 1880, il laissa le bataillon avec le grade de capitaine. De 1877 à 1879, il a été directeur du bureau du cadastre à Sorel, comté de Richelieu. Aux élections générales de 1886, la circonscription de Saint-François-Xavier l'a élu par acclamation à la législature de Manitoba. M. Burke est conservateur.

NOUVEAU DEPARTEMENT.

L'hon. M. LaRivière a été nommé commissaire des Terres Provinciales de Manitoba. Ce portefeuille a été créé à la dernière session de la Législature. Ce nouveau département a été mis en opération le 1er juillet et se trouve en rapport avec le département du trésor qui est aussi sous la direction de l'hon. M. LaRivière.

A cette occasion les changements suivants ont été faits: M. W. J. Ptolemy a été nommé sous-trésorier provincial; M. Jacques Bureau, ci-devant du département du trésor, devient premier commis dans le département des terres.

Au bureau des titres de terrains M. W. H. Nash qui était régistrateur à Emerson, a obtenu une position comme examinateur de titres, et il a été remplacé à Emerson par son député, M. Angus.

SA GRANDEUR MGR TACHE.

Une dépêche qui vient d'être reçue à l'archevêché nous annonce, l'arrivée de Mgr l'Archevêque, demain matin, par le convoi de Port-Arthur. Sa Grandeur sera reçue à la cathédrale.

Elle est accompagnée par, entre autres prêtres, M. l'abbé Messier, vicaire à la cathédrale, et de MM. les abbés Bernier et Martin, qui s'en viennent exercer le ministère dans l'archidiocèse. M. Bernier, parait-il, sera résident au Lac-des-Chênes.

M. l'administrateur nous demande de prier les citoyens de s'abstenir d'aller faire visite à Sa Grandeur, vû l'état de faiblesse où Elle se trouve et les fatigues que devront lui faire éprouver le voyage. On laissera savoir le jour ou il pourra y avoir réception.

Nouvelles Politiques.

—M. Hurteau, ex M.P., pour l'Assomption, vient d'être nommé par le gouvernement fédéral surintendant de l'immigration pour la province de Québec.

Le bureau que M. Mercier vient de détruire se trouve ainsi rétabli.

M. Hurteau s'occupera spécialement du rapatriement de nos compatriotes des Etats-Unis. Il visitera prochainement les principaux centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre.

C'est une excellente nomination à tous les points de vue.

—La démission de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Masson n'a pas encore été acceptée et il se pourrait qu'elle ne le serait pas du tout.

—Le maitre-général des postes, M. McLellan, après avoir passé quelques semaines dans la Nouvelle-Ecosse, se rendra au Manitoba, au Nord-Ouest et à la Colombie pour affaire regardant son département.

—Les libéraux de Digby, N.-E., ont choisi M. Robicheau, acadien, pour leur candidat à la Chambre des Communes. La nomination aura lieu le 9 et la votation le 16 juillet.

—Le banquet donné à M. Robert Watson, M.P., par ses amis les libéraux, aura lieu à Winnipeg, ce soir.

—On pretend que l'hon. M. Duhamel va résigner son siége pour Iberville, afin d'engager la lutte dans le comté de Laprairie.

De son côté *La Patrie* dit tenir de source certaine que le candidat conservateur dans le comté de Laprairie sera le lieut.-colonel Brosseau de Laprairie, commandant du 85e bataillon.

—Sir Charles Tupper et M. Chipman, le secrétaire privé de Sir Charles, sont partis pour Halifax, en route pour l'Angleterre. Sir Charles gardera son portefeuille de ministre des finances durant au moins six mois. Sir Charles déclare qu'il n'y aura pas de changements ministériels durant l'été, qu'il n'y aura pas de difficulte à remplir sa charge de ministre des finances même en étant en Angleterre, parce que le principal travail du département se fait à Londres, durant les mois d'été.

—La commission des Métis dont M. Roger Goulet, de cette ville, est le chef, a commence ses travaux. La commission est autorisée à régler des réclamations et à accorder des *scrips* ou des certificats pour terres aux Métis, enfants ou adultes y ayant droit et aux colons blancs établis dans le pays avant 1870. Les enfants Métis ont droit à un *scrip* pour $240 ou un certificat pour 240 acres de terre, les adultes n'ont droit qu'à $160 ou à 160 acres.

—Le gouvernement a pris en considération le projet Kamper pour l'achat de l'Intercolonial et a donné une réponse défavorable.

—Les dépêches de ce matin nous annoncent la mort d'un autre député: M. Duchesnay, deputé de Dorchester aux Communes. Il aurait succombé aux fièvres typhoïdes.

DEUX DISCOURS.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui le texte du discours que M. T. A. Bernier a prononcé le soir de la Saint-Jean-Baptiste et en même temps donner un résumé de celui du Rév. P. Bellivau, S.J. Nous ne doutons pas que nos lecteurs goûteront fort ces deux pièces d'éloquence.

Voici le discours de M. Bernier:

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Mesdames et Messieurs.

Selon toute prévision, il s'est tenu de grandes assises à Montréal durant ces trois derniers jours.

On s'est reuni dans la ville fondée par de Maisonneuve pour jeter les bases d'une vaste association sous le nom "d'Alliance Nationale."

L'Alliance Nationale!

Qu'elle m'a paru tout d'abord étrange cette locution, appliquée à une association dont les rangs ne devaient s'ouvrir qu'à des éléments homogènes, qu'aux enfants d'une même patrie?

Serait-il donc possible que les Canadiens fussent à ce point divisés entre eux qu'il faille quelque chose comme un traité, une alliance, pour les rapprocher, les unir, leur donner une cohésion nationale!

Si tel était le cas, fasse le ciel que des efforts aussi louables soient couronnés de succès!

Quoiqu'il en soit, le motif de ces assises est manifeste! On veut réaliser l'unité nationale, c'est-à-dire, l'unité de vues, d'efforts, et de tendances chez les divers groupes Canadiens-français dispersés sur cette terre d'Amérique, portant presque partout l'empreinte de nos pas; on veut imprimer à ces groupes, un même mouvement, et donner à ce mouvoment, un terme unique: le développement de notre influence nationale.

Ainsi comprise, cette œuvre devra rallier toutes les sympathies.

Mais elle est grande et multiple cette œuvre; elle embrasse nos intérêts religieux, nos intérêts de race, nos intérêts intellectuels et matériels; et l'on n'y pourra travailler efficacement qu'en s'inspirant de nos traditions.

La tradition, c'est le passé, c'est l'histoire.

Notre histoire, voilà donc la source de toutes les fortes et fructueuses inspirations pour ceux qui se donnent la mission d'assurer notre avenir national,—voilà la coupe qui, placée à la portée de toutes les lèvres, produira les mêmes élans, les mêmes enivrements.

C'est de l'étude de cette histoire, Mesdames et Messieurs, que je veux un instant vous entretenir ce soir.

L'étude de notre histoire est d'abord pour nous un devoir!

Nous réclamons une place au foyer des nations; or, chaque nation a sa destinée; le peuple canadien a la sienne: mission pleine de grandeur, de charmes, et d'entrainements.

La mission d'un peuple ressemble à ces vastes et superbes monuments que l'on érigeait aux âges de foi. La vie d'un homme ne suffisait point à leur construction. D'habiles architectes venaient successivement prendre la direction des travaux: l'œuvre terminée, elle était d'autant plus parfaite que chacun de ces maîtres de l'art s'était davantage inspiré des plans primitifs.

Dans la poursuite des destinées à nous assignés par la Providence, les générations se succédant les unes aux autres, sont autant d'architectes sur lesquels retombe l'immense responsabilité de seconder les vues de Dieu sur nous, et de réaliser les intentions des fondateurs de la colonie.

Ces intentions et ces vues, lés voulons-nous bien connaître? Le passé est là prêt à nous les révéler.

Nous avons l'obligation de remettre intact à nos descendants un héritage sacré: notre foi, notre langue, et, en certaines parties de la Puissance, nos vieilles lois françaises.

Pour les transmettre, il faut d'abord les conserver.

Ecoutons encore les voix éloquentes du passé: elles nous diront comment nos ancêtres ont agi lorsque les mêmes préoccupations les assiégeaient. L'expérience est un maitre.

Le père qui voit son enfant sur le point de s'éloigner pour aller fonder un établissement ne se contente pas de le bénir. Après lui avoir indiqué le but, et les moyens de l'atteindre, il le prémunit contre les dangers et les découragements en lui rappelant ses propres angoisses, ses luttes, sa constance, et son triomphe; scène touchante, pleine d'analogie avec notre situation actuelle.

En effet, mesdames et messieurs, la vie du peuple canadien devra prendre tôt ou tard un autre caractère; la prochaine génération verra probablement s'opérer cette transformation. En ce cas, à nous reviendrait alors la grave et importante mission de donner les derniers conseils à cette jeune et intéressante nation disposée à briser enfin les derniers liens l'attachant à la métropole pour entrer seule et indépendante dans la voie de l'avenir.

A ce moment suprême, le legs de nos traditions serait bien la plus puissante exhortation que nous pourrions lui adresser. Hâtons-nous donc de les dérober à l'oubli pour en faire quelque chôse comme un drapeau portant dans ses plis ces fières paroles du bon roi Henri IV à ses soldats avant le combat; "Si dans la mêlée, vous perdiez vos bannières, regardez mon panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire."

En quelques mots, mesdames et messieurs, voilà le devoir.

Mais le travail que suppose l'accomplissement de ce devoir est-il sans charmes?

Ecoutez les réflexions par lesquelles Dussieux commence son histoire du Canada:

"En 1850, j'avais à exposer pour la première fois notre histoire nationale aux élèves de l'école de St. Cyr. Lorsque j'en vins au récit de la lutte qui nous a couté le Canada, l'ardente et sympathique jeunesse qui m'écoutait tressaillit au récit des grandes actions qui avaient honoré le nom français en Amérique.

"Je n'oublierai point l'émotion qui s'empara de l'auditoire lorsque je dis que cette belle page de nos annales militaires était pourtant presque inconnue en France, et que jamais encore on n'y avait raconté en détail les actes des hommes illustres qui pendant si longtemps, et avec tant de gloire, avaient disputé le Canada aux armées anglaises."

Si cette jeunesse, née sur les bords de la Seine ou du Rhône, tressaillit au récit de ces exploits, de quel intérêt ne sont-ils pas pour nous, les descendants des héros qui les accomplirent?

Ici se présente à mon esprit, dans un seul tableau, toute cette histoire commençant à la prise de possession du sol canadien par Jacques Cartier au nom de Dieu et du roi de France, et se continuant jusqu'à ce mouvement unique dans les temps modernes, et qu'on a appelé les croisades canadiennes—deux actes de foi et de dévouement qui réjouirent l'Eglise et glorifièrent la Patrie

En vain, je cherche partout, dans l'antiquité comme depuis, et je ne trouve rien qui surpasse en intéeêt et en grandeur cette magnifique épopée.

On dirait que tous les héroïsmes se sont donné rendez-vous sur le sol de notre cher Canada.

Comme toujours, les âmes consacrées à Dieu forment l'avant-garde.

Voyez ces missionnaires, ces douces et humbles religieuses—liens mystiques entre le ciel et la terre. Ni les flots, ni la barbarie, ni les privations, ne les arrêtent. Ils bravent la neige et les glaces, les bêtes féroces et les sauvages plus cruels encore; ils entrent hardiment dans la forêt, et la parcourent en tous sens à la recherche du martyre. Mais, tout en allant leur chemin, ils instruisent la jeunesse et les vieillards, convertissent les peuples et allument le flambeau de la vraie civilisation au sein des solitudes indiennes. Pour couronner cette vie de labeur et d'abnégation ils donnent leur sang. Mais, de ce sang généreux naissent d'autres missionnaires, d'autres vierges qui continuent l'œuvre de leurs devanciers. Aujourd'hui, de Halifax à Vancouver, de New-York à San-Francisco, des bords du McKenzie aux bouches du Mississipi, au confluent de l'Assiniboine et de la Rivière-Rouge, comme sur les bords de l'Outaouais et du Saint-Laurent, on trouve des représentants de notre race distribuant aux âmes de bonne volonté le Pain des forts et celui de l'intelligence, apportant à l'édifice national leur contingent de pierres et de travaux; et parmi nous, un illustre archevêque, avec quarante-deux années d'apostolat, consacrées principalement aux œuvres religieuses, mais aussi à la direction de l'idée nationale, dans les voies saines et larges d'un patriotisme pur, éclairé, et respectueux de tous les intérêts et de tous les droits, à la création d'établissements qui feront en tout temps notre force, et serviront de refuge aux générations futures.

Détournant pour un instant nos regards de ce ravissant spectacle pour les fixer sur un autre coin du tableau, nous apercevons nos voyageurs explorant le nord et l'ouest du continent américain, découvrant les pays et les fleuves, ouvrant de nouvelles routes au commerce, agrandissant le patrimoine national.

Parmi ces explorateurs, saluons en passant la belle figure de LaVérandrie, à qui nous devons la découverte du Nord-Ouest. Pendant un siècle, cet homme illustre, qui ne désirait qu'une chose: "prouver son désintéressement, son grand zèle, aussi bien que ceux de ses enfants pour la gloire du roi et le bien de la colonie," pendant un siècle, dis-je, cet homme de bien est resté dans l'oubli, mais enfin, l'histoire lui a fait une place; à nous de compléter cette œuvre de réhabilitation en lui élevant un monument qui redise et sa gloire et notre gratitude.

Autour de Montreal et de Québec, les colons labourant leurs champs, tiennent la charrue d'une main, de l'autre ils épaulent le fusil pour se défendre contre les agressions réitérées des tribus iroquoises.

Pendant deux siècles et demi, l'on se bat un contre dix, tantôt contre les sauvages, tantôt contre les régiments anglais, bien souvent contre les deux à la fois. Toujours inférieurs en nombre, ce n'est qu'à force d'audace, de courage et d'adresse que nos pères échappent à l'anéantissement. Sur mer, d'Iberville; sur terre, Champlain, de Maisonneuve, Montcalm et le chevalier de Lévis, commandent longtemps à la victoire; mais enfin, abandonné de la mère patrie, succombant au nombre il nous faut mettre bas les armes et subir le joug étranger. Toutefois, cette suspension d'armes n'est que temporaire.

Arrive la guerre de 1812 et 1813. Faisant taire nos ressentiments pour n'écouter que la voix de nos chefs nous prêchant la loyauté, nous courons nous ranger sous les étendards britanniques. Et la victoire nous sourit encore. Trois cents voltigeurs canadiens-français, sous la conduite du colonel de Salaberry, mettent en fuite 7,000 hommes diciplinés,—un corps entier de l'armée d'invasion américaine,—et conservent le pays à leurs nouveaux maitres.

Nos immenses plaines redisent elles-mêmes notre valeur. Qui n'a pas lu dans les *Légendes du Nord-Ouest* l'émouvant récit de 67 chasseurs métis, luttant pendant deux jours contre 2,000 sioux, et les forçant enfin à se retirer devant leur énergique et courageuse résistance.

Aux lauriers gagnés sur les champs de bataille, il faut ajouter les couronnes cueillies dans l'arène politique. "Malgré la tyrannie, écrit Benjamin Sulte, malgré notre pauvreté, il nous restait assez de cœur pour entreprendre les luttes politiques; nous les avons entreprises résolument; elles ont duré 75 ans, et pied à pied durant cette longue période, nous avons regagné le terrain perdu par la faute de notre ancienne mère patrie, nous nous sommes refaits politiquement, commercialement, et comme nation."

La voilà, Mesdames et Messieurs, la voilà cette histoire.

De nouveau, je l'affirme, à mes yeux, le genre humain n'offre rien de plus digne d'admiration que cette série de faits héroiques, d'actions éclatantes et audacieuses, d'exemples d'abnégation, que ce long martyre et cette lutte continuelle pour Dieu, la vie, la liberté.

Popularisons cette histoire; elle est semblable à une longue d'or dont chaque anneau serait surmonté d'une pierre précieuse. Elle est, disait un écrivain français, le fondement de nos droits, le recueil de nos titres, et la garantie de l'avenir.

Que toutes les influences concourent à cette œuvre. Que dans la famille comme dans les écoles, l'enfant apprenne ces courageux exploits.

Substituons la lecture de notre histoire à celle des romans. Assurément, cela vaudrait mieux que ces invraisemblables contes de bandits, que ces œuvres d'une moralité dissolvante pour l'âme et la société.

Ah! vous voulez des actes de courage: lisez l'épisode de Daulac!

Vous voulez de l'héroisme chez la femme: lisez les défenses de Melle de Verchères sur les bords du St. Laurent, et de madame de Latour en Acadie.

Vous voudriez de l'audace militaire, de ces mots de soldats qui électrisent: rappelez-vous de Frontenac chargeant l'envoyé de Kirtk qui le sommait de rendre sa ville, de dire à son maitre qu'il *lui répondrait par la bouche de ses canons;* rappelez-vous Vauquelin, dont on hélait le navire devenu silencieux parce que tout le monde y était blessé, grommelant: "*Si j'avais de la poudre, vous m'entendriez bien.*"

Vous voulez des émotions, des horreurs, et des larmes! Ah, lisez l'histoire de la noble Acadie, et la dispersion de cette vaillante race, sœur de la nôtre.

Dans un instant vous aurez l'avantage d'entendre l'un des fils de cette héroïque terre, dans la personne du Père Bellivau. Je ne sais s'il vous parlera de son peuple, mais à tout événement, ne laissons point passer inaperçue cette rencontre des Canadiens et des Acadiens en un lieu si éloigné de leurs berceaux respectifs, et célébrant ensemble les gloires catholiques et françaises en Amérique.

Popularisons notre histoire, ai-je dit?

Pourquoi, dans ce but, la presse n'obligerait-elle pas le feuilleton à céder, de temps à autres du moins, sa place à une page d'histoire; c'est une réforme qui aurait le double avantage de purger nos journaux de ces reproductions généralement impropres à former le cœur ou le goût, et de les faire travailler à l'infusion du sang généreux des âges passés dans les organes de notre jeune société.

Ce serait en même temps un hommage rendu à nos lettres, un encouragement donné à leurs travaux!

Elle ne les éloignerait pas non plus du but que semble avoir la presse périodique en ce pays: faire de la politique.

Oh! la grande et fructueuse politique que de faire aimer son pays!

L'aurore de notre vie nationale est belle et pure; elle est resplendissante comme la gloire même; nos ancêtres ont donné l'exemple du courage, de la loyauté et des sacrifices; ils ont aimé le travail, ils ont aimé ce sol teint de leur sang; ils ont aimé la justice, la liberté, et leur Dieu. Cela suffit à faire un peuple grand et heureux!

Or, le but de la politique, qu'est-ce, sinon de rendre les peuples heureux et prospères?

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, s'il était besoin de justifier à vos yeux mon enthousiasme pour notre histoire, je pourrais en terminant, ajouter aux paroles de Dussieux celles de Xavier Marmier, l'éminent et sympathique écrivain français:

"Je ne crains pas de dire que l'histoire de nos dernières batailles dans le Canada est une des pages les plus glorieuses de nos annales militaires, et que jamais peut-être on ne vit une si faible population se défendre avec tant d'opiniâtreté, pendant des années, contre des armées considérables, et remporter tant de succès."

O Canadiens, mes compatriotes, redisons donc aujourd'hui dans toute la sincérité de notre âme, avec notre poëte Crémazie:

Jour de Saint-Jean-Baptiste, ô fête glorieuse!
Tu portes avec toi la trace radieuse
De nos vieux souvenirs français;
Rappelant à nos cœurs les vertus de nos pères,
Tu montres, rayonnant de feux et de lumières
Leur gloire et leur noble bienfaits.

....

Tu vois les Canadiens revenir chaque année
A l'ombre de tes verts rameaux,
S'abreuver à longs traits à ta source chérie
En chantant à la fois l'hymne de la patrie
Et les grands noms de ses héros!

....

Pour conserver cet héritage
Que nous ont légué nos aïeux
Malgré les vents, malgré l'orage
Soyons toujours unis comme eux

....

Les vieux chênes de la montagne
Où combattirent nos aïeux;
Le sol de la verte campagne
Où coula leur sang généreux;
Le flot qui chante à la prairie
La splendeur de leurs noms bénis
La grande voix de la Patrie
Tout nous redit: soyez unis!

Voici en peu de mots les idées mères du magnifique discours du Rév. P. Béliveau, S.J:

Après avoir demandé d'être entendu avec indulgence, quand surtout, faute de temps et par un surcroit d'occupations, il n'avait pu se préparer à loisir, l'orateur dit qu'il est, cependant heureux de rendre, en cette solennelle occasion, un public hommage aux vertus, aux talents et à la noble carrière du peuple canadien-français, ce qu'il peut faire avec d'autant plus de liberté et de conviction, qu'étant Acadien, il appartient à un peuple différent, quoique de même origine, en grande partie redevable aux généreux enfants du Canada d'avoir gardé sa foi intacte, et de jouir aujourd'hui des moyens de recouvrer sa prospérité première.

Il aborde alors son sujet: Les peuples n'ont pas seulement un caractère et des goûts différents, mais, comme les individus, une vocation particulière fondée sur la nature de leurs aptitudes et des œuvres à leur portée. Le peuple juif, dans les temps anciens, et le peuple français, dans les temps modernes, en sont de frappants exemples. Et, si pas un cheveu de notre tête ne tombe sans que Dieu ne le permette, laissera-t-il marcher au hasard, sans leur tracer une voie définie, ces nations constituées de par sa volonté divine en des corps responsables? Dieu assigne donc à chaque peuple un rôle à remplir, et l'orateur le prouve par la raison d'une compensation nécessaire de moyens, de qualités et d'œuvres pour maintenir l'équilibre d'actions et l'ordre général. Avant développé assez longuement cette idée, il cite, comme exemple, la France infidèle à sa mission de fille ainée de l'église, et montre les funestes effets de cette faute: les domaines de l'église enlevées au pape et le pape lui-même prisonnier; les misères intestines de la France, et un malaise général en Europe qui fait craindre, avec raison, un conflit universel et prochain.

Après, il traite plus directement de la vocation du peuple canadien: Quelle est cette vocation? Elle est admirable et singulière puisque le peuple canadien est comme spécialement chargé des intérêts de la religion dans l'Amérique du Nord. Il a aidé, et il aide encore puissamment à la diffusion de la vérité surtout chez les peuplades sauvages, par ses missionnaires ou par le généreux concours qu'il leur prête; il est, en second lieu, comme un rempart, comme une forte digue destinée à refouler au loin le courant des eaux mortelles de l'erreur protestante. Après avoir établi ce point d'une manière frappante, il montra le courageux enfant du Canada s'élançant comme à la poursuite des ennemis de sa foi, les suivant pas à pas, jusqu'aux rives extrêmes du Pacifique, élevant sa modeste demeure en face de leurs somptueux palais, pénétrant dans leurs immenses et bruyants ateliers, et cela, pour revendiquer, partout et toujours, les imprescriptibles droits de la vérité en affirmant les immortelles prérogatives de l'Eglise de Jésus-Christ. Et le saviez-vous? s'écria-t-il en s'adressant plus directement à ses auditeurs: Venus à la suite des missionnaires dans cette partie reculée du pays, et concourant diversement à leurs pénibles travaux, vous poursuivez l'œuvre du peuple canadien; vous êtes des témoins de Jésus-Christ, etc.

En terminant, il rappela que Dieu, jaloux de ses droits, exige qu'on le paie de retour. Que demande-t-il de nous? la fidélité. Il faut aimer et respecter, non pas seulement dans la vie privée, mais encore dans les difficiles fonctions d'hommes publics, l'autorité divine et les lois sacrées de l'Eglise; nous instruire du triste exemple de notre infortunée mère, patrie, la France; elle abandonne le pape à la fureur de ses ennemis, et elle tombe elle-même au pouvoir des siens, bêtes dévorantes qui déchirent son sein d'une dent cruelle; ses gouvernants, qui ont changé près de quarante fois en dix-sept ans; ressemblent à des comédiens montés un moment sur la scène pour y figurer le rôle de maitre. Si donc nous aimons notre pays, si nous voulons sa prospérité, soyons avant tout catholiques.

PERSONNEL.

—L'hon. Juge en chef Wallbridge est allé passer ses vacances à Belleville, Ont.

L'hon. M, Royal sera de retour à Saint-Boniface dans les derniers jours de juillet.

M. l'abbé LaRivière, fils de l'hon. M. LaRivière et M. l'abbé Rocan, fils de M. Maxime Rocan, de Winnipeg, sont arrivés samedi de Montréal, où ils sont à poursuivre leurs études théologiques. Ils passeront leurs vacances au milieu de nous.

Le Rév. Père O'Bryan, S.J., est revenn de Portage-du-Rat. Il doit partir pour Montréal ces jours-ci.

MM. A. Jean, E. Paradis, B. Lloyd et M. Edie sont au nombre de ceux qui assistent les agents des Sauvages a payer le traité cette année.

L'honorable Dr. Schultz est arrivé d'Ottawa à Winnipeg samedi. Sa santé est quelque peu améliorée.

—Nons avons eu la visite de M. Arthur Ferland, de Calgary M. Ferland est mentionné comme l'un des deux sénateurs qui vont être nommés pour les Territoires du Nord-Ouest.

—Melle Dianora Germain est revenue de la province de Québec.

Mgr Raymond, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, est mort subitement dimanche, 3 juillet, au monastère du Précieux Sang. C'était le jour de la fête patronale de cette maison. Mgr Raymond avait, le matin, confessé les religieuses et donné la sainte communion. Il se disposait à se rendre à l'autel pour dire sa messe, quand il se sentit faiblir et se retira dans sa chambre pour prendre un peu de repos Les soins le ranimèrent d'abord, mais à 8½ heures il éprouva une syncope et il expira à 10 hrs. 10 min. Il était âgé de 77 ans. Elu supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe en 1859, il occupa cette charge pendant plus de vingt ans.

Mgr Raymond était un de nos meilleurs écrivains. Travailleur infatigable, il a composé une foule de sermons, ainsi que des conférences et des entretiens pour les distribution des prix.

Ses travaux les plus remarquables sont des *études sur le moyen-âge*, des conférences sur *les devoirs du citoyen*, sur *le rôle de Marie dans la société*, sur *la nécessité de la religion dans les études*, etc., etc.

Choses et Autres.

—L'hon. M. Malhiot a été réélu à l'unanimité maire des Trois-Rivières pour une nouvelle période de deux années.

—M. Bonaparte Wyse sera au Canada dans le courant d'août pour terminer le règlement de plusieurs affaires importantes, se rapportant à diverses entreprises canadiennes.

—Madame Marguerite Adèle Kelley épouse de l'hon Juge Tessier, de Québec, est morte le 28 juin à l'âge de 58 ans.

—Voici le rapport des recettes de la douane pour l'année 1885-86 et pour l'année 1886-87, finissant le 30 juin chaque année:

	1885-86	1886-87
Juillet	$ 804.569 10	$943,860 79
Août	628,777 15	735,305 91
Septembre	550 591 87	896,9[illegible]6 75
Octobre	573,241 72	643,253 72
Novembre	462,358 27	528,333 74
Décembre	496.956 15	778,472 85
Janvier	497,735 17	674,951 41
Février	646,447 04	719,104 99
Mars	1,161,351 69	702 626 30
Avril	357.758 74	653,998 93
Mai	542,944 98	735,678 01
Juin	632,234 56	862,671 22
	$7,353,009 29	$8,875,147 88

L'augmentation qui se trouve dans les recettes de la douane se remarque également dans celles du revenu de l'intérieur. Voici les recettes du revenu de l'intérieur dans le même temps:

	1885-86	1886-87
Juillet	$124,023 33	$127,883 46
Août	111,863 61	129,487 73
Septembre	131,862 88	154,134 96
Octobre	146,256 21	153,677 82
Novembre	144,022 65	172,588 49
Décembre	184.994 87	187,876 96
Janvier	114,057 24	108,534 88
Février	160.552 28	139,185 36
Mars	437,213 87	107,943 C1
Avril	44,804 34	152,314 82
Mai	68,870 46	163,474 02
Juin	92,869 01	200,694 95
	$1,761,394 65	$1,826,497 04

—Il se fabrique annuellement aux Etats-Unis quatre cent cinquante millions de cartes postales. De fait, tous les pays du continent américain s'approvisionnent de cet article chez les Américains. On se demande avec raison si le Canada ne pourrait pas fabriquer les siennes. Il n'y a qu'à s'y mettre.

—Encore une fuite de caissier. Le secrétaire de la Commission du hâvre à Montréal, est disparu, laissant ses livres dans un état compliqué.

—Des échantillons de thé du Labrador ont été exhibés au Sénat, à Ottawa. Ce thé est une plante arctique, qui a trois pieds de hauteur. Préparé comme le Hyson, il lui ressemblera beaucoup. Les officiers de la compagnie de la Baie d'Hudson ainsi que les Indies en font une grande consommation.

—Le *Mail* prétend que la note de boisson de Montréal s'élève à deux millions de dollars par an, soit $20 par tête.

—A Valparaiso, Chili, l'on a compté depuis le 21 mai, 21,899 cas de choléra.

Il n'y a eu que 628 mortalités.

—Une poursuite au criminel d'un caractère nouveau est sur le point d'être intentée à Chicago contre A. D. Parent, caissier infidèle de la banque d'Hochelaga, qui a volé $47,000 à la banque et s'est enfui à Chicago.

Jeudi dernier, l'avocat de la Couronne, M. Greenshields, de Montréal, et C. W. Paterson, gérant de la compagnie de Garantie de Londres, ont eu une entrevue avec l'avocat de l'Etat, M. Grinnell et ils ont décidé de poursuivre Parent ici puisqu'ils ne peuvent le faire au Canada. Parent est sous arrestation à Buffalo, mais il sera transporté à Chicago sur requisition.

—Les Canadiens-français de Toronto ont recueilli une somme de $3,000 pour la construction d'une église où le prône sera fait dans leur langue.

—La *Gazette du Canada* de lundi contient entr'autres choses ce qui suit:

"Son Excellence le gouverneur-général a reçu le télégramme suivant de Sa Majesté en réponse au sien, la félicitant à l'occasion de son jubilé: "Acceptez pour vous-même et pour mon peuple canadien l'expression de mes plus vifs remercîements pour vos bonnes félicitations."

Une dépêche circulaire du ministère des colonies est publiée. Elle contient un arrêté du conseil donnant effet aux amendements au traité d'extradition entre la Grande-Bretagne et la Belgique pour la reddition des criminels.

—Mardi après-midi, une partie du village de Saint-Rémi, Qué., est devenue la proie de flammes. Les pertes sont portées à plus de $75,000.

—Les dépêches de ce matin nous disent que la nuit dernière vers les 11 heures le feu se déclara dans l'école de la cavalerie à Québec. Après beaucoup d'efforts, on est venu à bout de sauver la poudrière. Les chevaux de la cavalerie, au nombre de trente, sont brulés. On ne rapporte pas d'accidents sérieux.

Nouvelles d'Europe.

—Le *Newcastle Daily Chronicle* publie une lettre écrite par un voyageur qui a parcouru dernièrement l'Amérique centrale et l'Amérique du sud, et qui s'exprime ainsi au sujet de l'état d'avancement des travaux du canal interocéannique:

"Les bâteaux à vapeur d'un tonnage modéré peuvent entrer dans le canal et opérer leurs déchargement sur les rives. Le canal maritime est navigable sur 4 milles; puis il y a un rocher. Quand ce rocher sera enlevé, c'est-à-dire dans trois mois, on pourra naviguer sur une longueur du canal de 12 milles. Douze mois plus tard, sur 15 milles."

Cette appréciation concorde avec celle développée par M. Charles de Lesseps dans une conversation avec un rédacteur du *Journal des Débats*.

Londres, 1er—Le comte de Paris est arrivé dans l'Ile de Jersey aujourd'hui. Une foule nombreuse s'était portée audevant de lui à Saint-Hélier et il fut accueilli par plusieurs aux cris de "Vive le roi."

Paris, 1er—Un détachement de deux cents royalistes s'est rendu à Saint-Malo en visite auprès du comte de Paris. Un autre détachement de deux cents, comprenant entre autres le général de Charette, s'y rendra demain. Les journaux radicaux dénoncent cette manifestation comme une conspiration.

Le *National* publie une entrevue avec Mgr Rotelli, nonce papal, qui s'est trouvé présent à la réception des royalistes chez le baron de Mackau. Le nonce a dit qu'il s'y était rendu sur une simple invitation et que sa démarche n'avait rien qui revêtit le caractère d'une mission.

—Le général Boulanger a été nommé au commandement du 13è corps d'armée, dont le quartier général est Clermont-Ferrand, chef-lieu du département du Puy-de-Dôme.

On prétend que le cabinet a donné le commandement du 13è corps d'armée au général Boulanger afin de l'éloigner de Paris pour la fête du 14 juillet.

—La *République Française* accuse le général Boulanger de se livrer à des intrigues politiques. Ce journal loue la prudence dont le général Ferron a fait preuve

en donnant à son prédécesseur un commandement dans l'armée active et en opposant ainsi un obstacle sérieux à ses manœuvres.

On organise en ce moment à Paris, pour le 14 juillet, jour de la fête nationale, une grande démonstration en faveur du général Boulanger.

—Une majorité du comité de la chambre des deputés en France, nommés pour étudier la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat approuve le projet de M. Boysset pour l'abrogation du concordat. Les principaux articles du projet sont comme suit : La république respectera toutes les religions, mais n'accordera ni subsides, ni privileges, spéciaux à aucune, differents reglements et différentes lois seront revoqués. Les départements et les communes reprendront possession de divers édifices religieux et propriétés immobilières personnelles

Les ministres qui reçoivent maintenant une solde du gouvernement, recevront une pension de 1,000 francs par année, s'ils sont âgés de plus de 50 ans ; et s'ils sont âgés de moins de 50 ans, ils recevront une somme ronde dant le maximum sera de 800 francs. Les citoyens pourront former des sociétés religieuses ou des syndicats sans l'autorisation du gouvernement d'après les lois concernant les syndicats professionnels, et les conseils municipaux auront le droit de louer des édifices à ces syndicats.

NAISSANCE.

—A Saint-Alphonse, le 4 courant, Madame Auguste Gagnon, une fille.

Chronique Locale.

—Il n'y aura pas d'exposition provinciale cette année.

—Durant le mois de juin, il est arrivé 2.091 immigrants à Winnipeg. Il en est arrivé 292 la semaine dernière.

—A vendre à bien bas prix, une PRESSE A FOIN. S'adresser à M. Alphonse Lemay, rue LaVérandrye, Saint-Boniface.

—Perdue, à Lorette, une montre en argent. Prière à quiconque aura pu la retrouver de la rapporter à nos bureaux. Récompense libérale sera donnée.

—Quatre compagnies du 90ème bataillon sont venues parader dans Saint-Boniface, lundi. Les officiers et les soldats ont été reçus à la résidence de M. E. P. Leacock, M. P. P.

—La fête de la Confédération a été fêtée ici d'une manière convenable. Une foule immense assista aux courses annuelles du Manitoba Turf Club. Un grand nombre ont pris part aux excursions organisées pour ce jour-là dans les environs de la ville.

—Le département des travaux publics de la province demande des soumissions pour un aile à l'Asile des Aliénés, un pont sur la Rivière-aux-Rats, un fossé dans Springfield, un puits artésien dans le township 7, rang 4 ouest et un fossé dans le township 6, rang 7 ouest.

—Presque chaque soir, une foule de baigneurs, grands et petits, prennent leurs ébats au pied des rues Broadway et Lombard. L'exhibition qu'ils nous donnent n'est pas des plus décentes et nous demanderions aux autorités de Winnipeg de voir à ce que l'on fasse cesser cet abus.

—Trois sauvages condamnés au pénitencier pour des crimes commis durant la révolte du Nord Ouest, ont été remis en liberté. Ces sauvages appartenaient à la bande de Poundmaker, sur la réserve de la rivière Bataille. Ce sont les derniers prisonniers qui restaient de l'insurrection.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce des examens des candidats à l'enseignement. Ces examens auront lieu le 19 juillet à l'hôtel-de-ville de Saint-Boniface. Les commissaires d'école sont priés de se rappeler qu'ils ne peuvent engager que des instituteurs diplômés en cette province.

—Le jour de la fête de la Confédération, un jeune homme du nom de William Sharp, commis à la pharmacie de M. Whitehead, à Winnipeg, en se promenant dans une chaloupe sur la Rivière Rouge, donna contre une machine à sortir du sable et son embarcation ayant chaviré, il se noya. Le défunt était natif de l'île de Wight. Son corps a été retrouvé.

—Les fêtes du jubilé auront lieu à Winnipeg le 15 et le 16 courant. Voici le programme :

15 juillet.

9 a m.—Grande revue des troupes. Combat simulé, attaque de Saint-Boniface. Feu de joie.

1 p.m.—Grande procession : les pompiers, la police, les sociétés nationales, le club des rameurs, les clubs de *base-ball* et de *lacrosse*, les citoyens et trois bandes.

3 7 p.m.—Grandes régattes internationales des associations de rameurs de Winnipeg et de Minnesota.

9 p.m.—Grand feu d'artifice sur la Rivière Rouge.

Samedi, 16 juillet.

3-7 p.m.—Fin des régattes.

8 p.m.—Grand concert du jubilé. 500 voix.

Chronique de la Province.

Saint-Alphonse.

2 juillet—Mardi, le 28 du mois dernier, la maison de M. Marcel Doré est devenue la proie des flammes. Les pertes sont couvertes par les assurances. Quelques semaines auparavant la demeure de M. R. Gadbois avait éprouvé le même sort.

—Deux jeunes gens nous reviennent de Minot, Dakota, où ils étaient allés chercher de l'ouvrage. Selon leur opinion, le Dakota n'offre pas plus davantage aux journalier qu'au fermier. En passant à Grand Forks, ils ont pu voir les ravages terribles qu'un ouragan a fait ces jours derniers dans cette petite ville formée en grande partie de Canadiens. L'église catholique y a été fort endommagée.

—Le fourneau de M. S. Fecteau, contenant au-delà de 30.000 briques a été vendu à un marchand de Cypress.

—On achève de brûler le troisième fourneau de chaux. Bientôt on pourra disposer de plus de 1,000 barils de chaux. Les demandes sont nombreuses, la vente sera fructueuse.

Saint-François-Xavier.

2 juillet.—Samedi dernier, avait lieu l'examen et la distribution des prix à l'école de Saint-François-Xavier Centre, tenue par les Révdes. Sœurs de la Charité. Le très-estimé M. T. A. Bernier avait bien voulu y assister et prouver par sa présence qu'il s'intéressait toujours à l'éducation si précieuse de la jeunesse. Nous devons nos remerciements aux très-dévouées dames de la charité, pour les labeurs qu'elles ont essuyées cette année ; labeurs hélas, quelquefois si rudes ! D'ailleurs, nous avons droit d'être fiers de notre institution. Les succès obtenus prouvent que les études tant de la religion que des sciences naturelles, sont poussées avec vigueur. Voici la liste des prix, que nous sommes heureux de publier en entier :

Les prix d'assiduité donnés par le Bureau d'Education, ont été merités par MM. J. J. McDougall, A. McDougall, E. McCaughan, N. Delisle, J. McDougall, D. Robidoux, C. Régnier et Melles Jane McDougall et E. Lumsden.

Application générale.—Prix : C. Régnier. Excellence.—Virginie Breland, (donné par la Révde. Mère Lamy.)

Les prix de bonne conduite, mérités par MM. D. Daignault et W. Lane, et Melles A. McCaughan et J. Lumsden.

Silence.—Melles V. Breland, E. Lumsden, A. McCaughan et J. Lumsden.

Obligeance.—MM. J. J. McDougall, R. Précourt et G. Sénécal.

Politesse.—M. Clovis Régnier.

5ÈME DIVISION.

1er prix de grammaire, d'analyse grammaticale ; 2èmes de lecture française, d'histoire du Canada ; second of English reading, spelling and grammar, J. J. McDougall.

1ers prix de lecture, d'histoire du Canada, de géographie ; first of recitation, of English grammar, of spelling, Clovis Régnier.

1ers prix d'arithmétique, de tenue des livres, d'orthographe ; 2èmes d'écriture, de géographie ; second of English spelling, Raoul Précourt.

1ers prix d'instruction religieuse, de composition, d'histoire sainte, Virginie Breland.

1ers prix d'écriture, de traduction ; 2ème de grammaire française, first of English reading, parsing, sacred history, geography, English history, Edith Lumsden.

4ÈME DIVISION.

1ers prix d'instruction religieuse, d'orthographe ; 2ème de géographie, Alfred McDougall.

1ers prix de lecture et d'arithmétique ; 2ème de composition, George McDougall.

1ers prix d'histoire sainte et de géographie ; 2ème de composition, Corinne Précourt.

1ers prix d'écriture, de composition et d'application, Albina McCaughan.

1er prix d'orthographe ; 2èmes de lecture et d'application, Dolor Daignault.

3IÈME DIVISION.

1ers D'application, d'arithmétique et de grammaire française. — First of sacred history, of geography, Ida Lunsden.

1er. D'écriture et de chant ; 2ème de géographie, Daniel McDougall.

1er. De lecture ; 2ème, d'écriture.—First of english reading ; second of sacred history, Mary McDougall.

1er. D'histoire sainte ; 2ème, de géographie, Maria Breland.

1er. De composition ; 2ème, de lecture, George Sénécal.

1er. D'instruction religieuse ; 2ème, d'arithmétique, Napoléon Delisle.

2ème. D'histoire sainte et de lecture, Médérise Caillée.

2ÈME DIVISION.

1ers. De lecture, d'histoire sainte ; 2ème de géographie, Mary Jane McDougall.

1er. D'instruction religieuse, de géographie ; 2ème, d'épellation, Réné Précourt.

1er. D'arithmétique et d'écriture, Edmond McCaughan.

1er. De lecture française. et de catéchisme, Johnny McDougall.

Bonne conduite—Arcandine Daignault.

1er. De lecture ; 2ème, de catéchisme, Louisa Hamelin.

1er D'écriture ; 2ème, de catéchisme, Léonie Perras.

1er. D'épellation ; 2ème, de lecture, Sarah McDougall.

1er. D'application et d'écriture, Alfred Breland.

1ÈRE DIVISION.

Ont mérités des prix d'application—MM. Alexandre Breland, Dieudonné Robidoux, Albert Breland, Ernest Gagnon, Rodrigue Précourt, Napoléon Lane, Hubert Lafrance, Emery Gagnon, Edouard Lane, Delphis McDougall, Henry Lane, et Melles Marzony McDougall, Aurore Daignault et Bella McDougall.

Après la distribution des prix M. le Surintendant des écoles catholiques, remercia chaleureusement les Rév. Sœurs, tout en encourageant les élèves à s'appliquer davantage aux études. Il présenta ensuite aux Rév. Sœurs un magnifique cadre et une médaille en bronze, envoyés par l'exposition de Londres Le Rév. M. Kavanagh qui était présent s'empressa lui aussi d'adresser la parole à l'assemblée pour inviter les parents à pousser avec ardeur leurs enfants à l'école, et tous se retirèrent satisfaits de la manière dont s'était passée cette séance.

Prince-Albert, Saskatchewan

25 juin—L'événement de la semaine à Prince-Albert est la distribution des prix qui vient d'avoir lieu au couvent de Sainte-Anne, distribution de prix qui fut précédée d'une séance dramatique et musicale on ne peut plus intéressante. La cérémonie eut lieu dans un bocal *ad hoc* pour la circonstance, et contigu à la bâtisse même du couvent. Quoique cette construction, fût assez spacieuse, elle ne put contenir tous les invités, et beaucoup furent obligés d'assister à la séance debout près des portes. C'est vous dire que bien peu de personnes ne se firent faute de se rendre à la généreuse invitation des bonnes Sœurs.

La séance s'ouvrit à deux heures par un trio de piano exécuté allégrement par trois gentilles demoiselles qui parurent s'acquitter avec beaucoup de talent de cette première partie du programme de la fête. Delle Blanche Sproat lut ensuite une jolie adresse à M. Lawrence Clarke, comme président de la réunion et comme principal bienfaiteur de l'institution, adresse qui fut accompagnée d'une photographie de M. Clarke encadrée de fleurs, d'inscriptions flatteuses et d'enjolivements de toutes sortes. M Clarke y répondit quelque temps après, immédiatement avant la distribution des prix.

Après un autre morceau de musique très bien rendu commença la représentation d'une épisode du siége de Valence par les Maures. Cette pièce et deux ou trois autres qui suivirent furent jouées à la perfaction, et les jeunes débutantes furent applaudies à plusieurs reprises. Ces applaudissements étaient tous spontanés et venaient de tous côtés, l'admiration seule les occasionnait.

La première pièce finie, il y eut un repos d'un quart d'heure, pendant lequel les invités examinèrent les différents travaux des élèves, exposés dans une chambre spacieuse. Ici encore l'admiration était surexcitée au plus haut point, et on s'extasiait sur les divers dessins, travaux à l'aiguille, cartes géographiques faites de mémoire et les cahiers d'écriture qui reflétaient tant d'application et de savoir faire. Tout le monde se demandait comment on pouvait faire si bien avec si peu de temps à sa disposition, car il faut bien remarquer que la plupart de ces élèves ne fréquentent le couvent que depuis un an, deux ans et quelques-unes trois ans. Ces progrès étonnants parlent donc grandement en faveur des Sœurs, "Fidèles Compagnes de Jésus", de leur méthode d'enseignement et de leur aptitude incomparable pour élever et instruire la jeunesse.

Enfin après que le programme des élèves fut épuisé la distribution des prix commença, M. C. Mair lisant le *Palmare*, et M. Clarke couronnant les heureuses filles en faisant à chacune d'elles des éloges et des compliments bien mérités.

Après le chant du *God Save the Queen* l'assemblée se dispersa en emportant avec elle l'impression la plus profonde des trop courtes heures passées en compagnie si agréable.

Ce n'était pourtant pas tout encore, car ces bonnes Sœurs ne font pas les choses à moitié. Un diner succulent attendait les principaux citoyens de Prince-Albert, dans la grande salle à diner du couvent où se trouvaient réunis à la même table les plus hauts représentants de la hiérarchie religieuse, civile et militaire du pays A la droite du président, M. Clarke, se tenait le juge McGuire, arrivé tout récemment. Après le repas, plusieurs beaux discours furent prononcés par M. Mair, les Révérends Pères Fourmon et Dommeau, et par le juge McGuire. Ce dernier dit, entre autres choses, "qu'il avait eu beaucoup d'expérience en fait d'éducation avant de venir ici, et qu'il n'avait encore rien vu de mieux que ce qu'il avait vu ce jour-là. C'est d'ailleurs l'avis de tous les connaisseurs. et je ne suis que l'écho du sentiment public en parlant avec tant d'admiration de cette mémorable distribution de prix du 23 juin 1887 au couvent de Sainte-Anne, à Prince-Albert.

L. S.



Bureau d'Education

DE MANITOBA.

SECTION CATHOLIQUE.

AVIS.

L'examen des personnes qui désirent obtenir des diplômes leur permettant d'enseigner dans les écoles sous le contrôle de la Section Catholique du Bureau d'Education, se tiendra Mardi, 19ième jour de Juillet prochain, à 9 heures A. M., dans les salles de l Hôtel de ville à Saint-Boniface. Le Surintendant recevra les demandes d'admission à cet examen, jusqu'à Lundi le 18 Juillet prochain.

Les demandes devront être accompagnées de certificats.

Les commissaires d'école sont priés de se rappeler qu'ils ne peuvent engager que des instituteurs diplômés en cette province. Ainsi toutes les personnes qui, n'ayant pas de diplômes, désirent entrer dans l'enseignement, ou continuer d'enseigner, devront se présenter aux examens, pour lesquels aucun honoraire n'est réclamé.

T. A. BERNIER,
Surintendant.

St. Boniface, 20 juin 1887.

S.P.—Veuillez annoncer et afficher.



SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant la suscription soumissions pour

1o.—Un aile à l'Asile de Selkirk.
2o.—Un pont sur la Rivière-aux-Rats.
3o.—Un fossé dans Springfield.
4o.—Un puits artésien dans le township 7, rang 4 ouest,
5o.—Un fossé dans le township 6, rang 7, ouest.

seront reçues au département des travaux publics jusqu'au 11 JUILLET PROCHAIN A MIDI.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce département le ou après le 4 juillet prochain.

Les soumissionnaires pour le puits devront donner le prix par pied pour chaque 50 pieds pour une profondeur de 300 pieds.

Les soumissions pour l'Asile devront être détaillées et classées séparément d'après les matériaux, donnant séparément le coût des matériaux, et chaque soumission devra être faite par le coût total de l'ouvrage à faire.

Un chèque *accepté* au montant de $50.00 devra accompagner chaque soumission, excepté pour l'Asile qu'il faudra produire un chèque au montant de 5 par cent du total de la soumission, sera requis, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer un contrat d'après sa soumission. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera retourné.

Des cautions garantissant l'exécution des travaux devront être fournies.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

THOS. A. WADE.
Sous-ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, 24 juin 1887.
2ins.30.6.87.



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 15 juillet 1887, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans, deux fois par semaine aller et retour, entre.

MIAMI ET MORDEN

à partir du 1er août prochain. Distance calculée 19 milles.

Le transport devra se faire dans une voiture convenable *vid* Nelson.

Les malles devront laisser Miami les mardis et vendredis à 7.30 heures a.m., et arriver à Morden à midi en temps pour rencontrer le convoi de la malle allant vers l'est. Laisser Morden les mêmes jours à 3.00 heures p.m., ou après l'arrivée du convoi de malle de Winnipeg et arriver à Miami à 7.30 heures p.m., ou dans les 4.30 heures qui suivront le départ de Morden.

Des avis imprimés contenant plus d'informations quand aux conditions du contrat offert, pevent être vus et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de poste de Miami, Morden et Nelson et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg 3 juin 1887.
3ins.9 6.87.



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 8 juillet 1887, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans, deux fois par semaine aller et retour, entre;

LABROQUERIE ET WINNIPEG,

à partir du 1er août prochain.

Le transport devra se faire dans une voiture convenable *vid* Giroux, Clearspring, Sainte-Anne, Lorette et Prairie Grove. Distance calculée, 47 milles.

Les malles devront laisser LaBroquerie les lundis et jeudis à 6.00 heures a.m., arriver à Winnipeg à 4.30 p.m., ou en temps pour le convoi de Port-Arthur. Elles laisseront Winnipeg les mardis et vendredis à 9.45 heures a.m., ou après l'arrivée de la malle de Port-Arthur et être rendues à LaBroquerie à 8.15 heures p.m.

Ou, s'il convient mieux aux soumissionnaires : Laisser Winnipeg les mardis et vendredis à 9.45 heures a.m., ou après l'arrivée de la malle de Port-Arthur, arriver à LaBroquerie à 8.15 heures p.m. Laisser LaBroquerie les mercredis et samedis à 6.00 heures a.m., arriver à Winnipeg à 4.30 heures p.m., ou en temps pour le convoi de Port-Arthur.

Des avis imprimés contenant plus d'informations quand aux conditions du contrat offert, peuvent être vus et des blancs de soumissions obtenus aux differents bureaux de poste ci-dessus nommés et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 23 mai 1887.
2ins.1.6.87

Soumissions pour permis de couper du bois sur les Terres de la Puissance, dans le district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest.

—:0:—

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour Limite de Bois," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, lundi, le 4 juillet prochain, pour une limite de bois désignée "M," contenant une superficie de 50 milles carrés, plus ou moins, située sur la Rivière-aux-Arcs, sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le district d'Alberta.

Des plans montrant la position approximative de cette limite, en même temps que les conditions auxquelles elle sera accordée, peuvent être obtenus à ce département, ou au bureaux des Bois de la Couronne à Winnipeg et Calgery.

A. M. BURGESS,
Député ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur,
Ottawa, 6 juin, 1887.
3ins.16.6.87

REPRODUCTIONS

L'ORPHELIN.

Pourquoi, veux-tu me le dire,
En tes yeux ces pleurs brulants?
Les visages de six ans
Dieu les a faits pour sourire.

Suis-moi, je te mènerai
Dans un jardin plein de roses
Ouvertes et demi-closes,
Pour toi je les cueill rai.

Enfant, j'ai dans ma volière
Un oiseau rare et charmant;
Son col est étincelant
Comme un bouquet de lumière.

Viens! c'est à qui le verra;
Si tu veux, je te le donne;
Bientôt sa patte mignonne
Sur ton doigt se posera.

Tout près sur une onde vive
Se berce un petit bateau,
Et nous glisserons sur l'eau,
Comme une algue de la rive.

Quatre cygnes sur l'étang
Lèvent leur tête superbe,
Tu verras brouter dans l'herbe
Un petit agneau tout blanc.

Hélas! rien ne sait lui plaire.....
Son front reste soucieux,
Pauvre enfant, pour être heureux
Que veux-tu?—Je veux ma mère!

MARIE JENNA.

PENSÉES.

Le véritable homme d'état écrit en sens inverse de ses paroles, parle en sens inverse de ses écrits et agit en sens inverse des uns et des autres.

Ainsi va le monde :—chez les humains aussi bien que chez les animaux, on s'inquiète peu des souffrances des autres lorsqu'on y échappe soi-même

De même qu'il y a perte de calorique dans le voisinage de ceux qui ont froid, il y a diminution de considération dans l'approche des gens méprisés.

Il y a, dit LaBruyère, des âmes pétrie de boue et d'ordure. éprises du gain et de l'intérêt, comme de belles âmes le sont de gloire et de vertu.

ÉTAT D'UNE SOCIÉTÉ SANS RELIGION.

On dit bien quelquefois ce qu'un peuple est devenu par l'abus qu'on a pu faire de la religion; mais il faut bien comprendre aussi ce que deviendrait sans elle le monde social. Pour emprunter ici les paroles d'un orateur illustre de nos jours: "La religion est la vie du corps politique; elle ne lui laisse que le choix ou de se conserver avec elle. ou de se dissoudre sans elle."

Oui, n'en doutons pas, sans la religion, on verrait plus que jamais les familles troublées par la discorde et le libertinage, des époux sans union, des enfants sans respect, des serviteurs sans fidélité; on verrait plus que jamais des êtres contre nature, qui, n'étant plus retenus par le frein d'une éducation religieuse, connaîtraient, dès leur plus tendre jeunesse, les ruses et l'audace du crime, et présenteraient, devant les tribunaux épouvantés, le plus hideux de tous les spectacles, celui des forfaits dans l'âge même de la candeur et de l'innocence; on verrait des malfaiteurs qui, débarrassés de la cainte de la justice divine, calculeraient froidement qu'après tout le temps du supplice sera court, marcheraient ensuite à l'échafaud, portant sur leur front, non la pâleur et la honte du crime, mais presque le calme de la vertu, et donneraient ainsi au peuple l'effrayant exemple d'un coupable qui meurt sans crainte et sans remords; on verrait des hommes qui formeraient les projets les plus iniques, les plus insensés, les plus désastreux peut-être pour leur patrie, dans la pensée que tout finit au tombeau, et que, s'il le fallait, ils sauraient bien échapper par le suicide au châtiment et à l'opprobre. Sans la religion, enfin, on verrait plus que jamais, de toutes parts, des égoïstes qui, détournant leurs regards des biens de la vie future, ne seraient que plus ardents pour les biens de la vie présente, plus dévorés de désirs ambitieux, moins touchés des maux d'autrui, moins capables de sacrifices généreux, plus enclins à tous les désordres qui sont les fléaux des Etats comme des familles.

FRAYSSINOUS.

RECETTES.

Douze règles à observer quant aux soins à donner aux oreilles.

1. Ne jamais rien mettre dans l'oreille, sous prétexte de guérir le mal de dents.

2. S'il s'écoule du pus de l'oreille, il faut éviter d'y mettre de la ouate.

3. Ne jamais mettre un cataplasme à l'intérieur du canal de l'oreille.

4. Ne jamais verser de liquide dans l'oreille à moins qu'il ne soit chaud.

5. Ne jamais se servir que d'une seringue et de l'eau chaude pour nettoyer les oreilles d'où s'écoule du pus.

6. Ne frappez jamais un enfant sur les oreilles, on pourrait par là attraper le tympan de l'oreille et occasionner une surdité incurable.

7. Si vous avez une tendance à la surdité, il ne faut pas se mouiller les cheveux; dans ce dernier cas si vous prenez un bain, mettez un bonnet de soie cirée et ne vous plongez pas la tête dans l'eau lorsque vous vous baignez.

8. Ne vous servez pas de vos doigts, lorsque vous éprouvez une démangeaison à l'intérieur des oreilles. N'ayez pas recours à une tête d'épingle, à une épingle à cheveux, la pointe d'un crayon ou autre chose de la même nature.

9. Si vous avez une tendance à la surdité, ne souffrez pas du froid ou de l'humidité aux pieds, ni vous asseoir le dos tourné à un chassis ouvert, car votre surdité s'aggraverait.

10. Lorsque vous souffrez du mal d'oreilles, ne faites jamais pénétrer à l'intérieur des oreilles du lait ou toute substance grasse ou huileuse, car ces matières, rancissant rapidement, tendent à exciter l'inflammation. L'usage de l'eau est le meilleur remède pour calmer les douleurs.

11. Ne soyez pas alarmés si un insecte vivant pénètre dans votre oreille. En introduisant de l'eau chaude dans le canal de l'oreille, l'insecte sera noyé et se fera apercevoir à la surface de l'oreille alors que vous pourrez facilement l'enlever avec les doigts. Quelques bouffées de tabac introduites dans l'oreille engourdiront l'insecte.

12. Si un corps étranger, tel qu'un bouton, pois ou autres graines, pénètre dans votre oreille, n'essayez pas à l'extraire vous-même, mais ayez immédiatement recours à un médecin. Le danger peut être plus considérable si l'on essaie soi-même à faire cette opération sans en connaître la portée, que la présence même de ce corps étranger dans l'oreille.—*Health and Home.*

AGRICULTURE.

L'EAU A LA DISPOSITION DES VACHES.

La sécrétion des mamelles altère les vaches, et elle est activée par des boissons abondantes. La soif et l'eau que prennent les vaches sont dans cette circonstance, cause et effet. Il en résulte que les bonnes laitières boivent beaucoup. Mais il ne suffit pas qu'elles introduisent de grandes quantités d'eau dans les organes digestifs, il faut encore qu'elles ingèrent cette eau de manière à faciliter la digestion, à tenir constamment les aliments ramollis, les vaisseaux absorbants en activité et les veines remplies.

Des masses d'eau avalées à de longs intervalles ne sauraient remplir ce but; elles distendent les estomacs, gonflent le ventre, délayent les aliments, s'opposent à leur élaboration par les sucs digestifs et rendent même les vaches malades.

Il serait à désirer, lorsque les vaches sont au pâturage, qu'elles eussent constamment de l'eau à leur disposition, elles n'en prendraient jamais à l'excès.

Malheureusement, trop souvent, on n'abreuve les vaches que le matin et le soir, là où l'eau leur manque lorsqu'elles sont au pâturage. C'est insuffisant.

Si lorsqu'elle est à l'étable, une vache ne boit pas à un repas, il ne faut pas, à cause de cela, la laisser boire davantage à un repas suivant. C'est dans des cas semblables, que des excès de liquides introduits dans les organes digestifs, ont le grave inconvénient d'incommoder les vaches, de diminuer la sécrétion du lait et même de produire des indigestions mortelles. Il faut, dans tous les cas, observer une grande régularité dans la distribution de l'eau aux animaux.

LE POULAILLER.

NOURRITURE A DONNER AUX POULES.

ORGE.—L'orge est la nourriture préférée des poules.

AVOINE.—L'avoine est encore pour les poules une bonne nourriture, mais elle ne vaut pas l'orge. Beaucoup moins riche en azote, moins riche en carbone, plus chargée de matières grasses, ce grain favorise plutôt l'engraissement que la ponte. On a indiqué la quantité d'une once d'avoine par jour pour la ration de production d'une poule de moyenne taille. Cette désignation est bien vague, car la poule de moyenne taille ne pesât-elle que deux livres, cette quantité serait suffisante.

SARRASIN.—Très bonne nourriture pour les poules. Ses qualités le placent immédiatement après l'orge. Il existe une variété de sarrasin, dit de Tertarie, obstinément refusé par les poules, et dont le grain a d'ailleurs moins de valeur nutritive.

BLÉ-D'INDE.—Le grain de blé-d'Inde, très riche en matières grasses, concourt plus à la production de la graisse qu'à celle des œufs; mais associé à d'autres substances il peut néanmoins entrer pour moitié dans l'amitié des pondeuses. Les grains de blé-d'Inde sont généralement un peu gros pour être donnés dans leur état naturel; cependant, lorsque les poules y sont habituées elles avalent le gros jaune sans difficulté. Il y a deux variétés à petits grains: le blé-d'Inde à poulet et le blé-d'Inde quarantain. Le premier est trop peu productif pour en conseiller la culture; le rendement du second est plus abondant.

SEIGLE,—Ce grain est très relâchant et ne peut entrer que pour une faible partie dans l'alimentation des volailles. Mieux vaut ne pas leur en donner dutout.

VESCE.—La vesce est très nourrissante, mais aussi très échauffante, et ne doit entrer dans l'alimentation des poules que pour moité au plus.

SOLEIL (tournesol).—Cette graine offre de grandes ressources pour la nourriture des poules; mais en ce qui concerne l'entretien des poules pondeuses, ses qualités sont exagérées: son grain, bien nourri en azote, il est vrai, l'est beaucoup en matières grasses et, conséquemment, pousse surtout à la graisse. Il ne doit donc entrer que pour un tiers, au plus, dans l'alimentation des pondeuses.

LE SON.—La valeur nutritive du son est très diverse, selon que la mouture en a été faite plus ou moins complètement. Il a été constaté par l'analyse que la partie du grain qui contient le plus d'azote est celle qui touche à l'écorce. Il en résulte que lorsque le grain est imparfaitement moulu, le son est souvent, à poids égal, plus riche en matières nutritives que la farine; mais si le moulage est complet, le son perd de suite les trois quarts de sa valeur, car il ne compose plus que de l'écorce seule du grain, dont une partic serait indigestible D'un autre côté le son, même celui provenant d'un moulange imparfait, le meilleur conséquemment, occupant un volume hors de proportion avec sa valeur nutritive, ne peut faire la base d'une nourriture de production. De plus, le son est relâchant. Il a parfois la même contenance en azote que la farine du grain qu'il a produit, avec le double environ de matières grasses; mais il est pauvre en carbone.

POMMES DE TERRE.—Les pommes de terre cuites, écrasées et salées, peuvent assurément nourrir les poules, mais ce n'est qu'une bien faible nourriture d'entretien et nullement un aliment de production. La valeur nutritive de la pomme de terre comparée à celle de l'orge, par exemple, n'est que de 20 pour cent, en raison de la forte quantité d'eau qu'elle contient. On voit que, pour être également nourrie, il faudrait que la poule absorbât, en poids, cinq fois plus de pommes de terre que de grain; la pomme de terre ne peut donc être la nourriture unique des pondeuses.

LE TOPINAMBOUR.- Même valeur nutritive que la pomme de terre.

BETTERAVES.—La betterave est encore moins riche en principes nutritifs que la pomme de terre et le topinambour. Exclusivement nourries de betteraves, les poules ne mourront pas de faim, mais il ne faut pas espérer un autre résultat.

CAROTTES, NAVETS, CITROUILLES—autres plantes de même genre, et toutes ces plantes, aqueuses au dernier point, peuvent plus ou moins nourrir les poules, mais ne les font jamais pondre et ne doivent leur être offertes qu'associées à d'autres substances ou comme des entremets, qu'elles utilisent ou non, selon la fantaisie ou le besoin du moment.

S'imaginer qu'on peut faire pondre ou engraisser les poules avec ces plantes est une erreur complète.

FRUITS.—Presque tous les fruits sont mangés par les poules, à peu près comme les mangent les hommes, c'est à dire en dehors des substances qui font ou doivent faire le fond de leur alimentation; mais on peut les associer, avec grand avantage, à quelques-unes de ces substances.

SALADE, OSEILLLE ET CHOUX.—Ces plantes, avidement recherchées par les poules, sont pour elles de première utilité. Elles ne peuvent faire la base de leur nourriture, mais elles y contribuent, selon les saisons et régime auxquelles les volailles sont soumises dans une proportion plus ou moins forte, et les entretiennent en bonne santé, tout en contribuant à la ponte.